

Formation Hypnose

Cursus complet

Le guide de l'étudiant

Nom :

Prénom :

Profession :

Année de début de formation :

- 0 -



SOMMAIRE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE CAMKeys.....	- 3 -
Article 1 :	- 3 -
Article 2 : Discipline.....	- 3 -
Article 3 : Sanctions.....	- 3 -
Article 4 : Entretien préalable à une sanction et procédure.....	- 3 -
Article 5 : Représentation des stagiaires	- 4 -
Article 6 : Hygiène et sécurité	- 4 -
Article 7 :	- 5 -
CHARTRE DE LA FORMATION HYPNOSE IFPPC CAMKEYS	- 5 -
AVANT-PROPOS	- 5 -
A. OBJECTIF DE L'HYPNOSE	- 5 -
B. CE QUI EST ATTENDU DU PRATICIEN EN HYPNOSE	- 5 -
C. MISE A JOUR DES CONNAISSANCES	- 6 -
D. PARTAGE DE CONNAISSANCES	- 6 -
PRESENTATION DE CAMKeys	- 7 -
Expérience et expertise de l'organisme.....	- 7 -
Documentation	- 8 -
Capacité logistique.....	- 8 -
Capacité d'intervention	- 8 -
Savoir-faire pédagogique	- 8 -
Connaissance du secteur public.....	- 8 -
Connaissance du domaine d'activités/secteur d'intervention	- 9 -



Expertise technique	- 9 -
Connaissance du public à former.....	- 9 -
Approche et méthode pédagogique	- 9 -
Dispositif et outils d'évaluations de la formation	- 10 -
Validation de la formation par le participant :.....	- 10 -
Evaluation de la formation :	- 12 -
Documents remis aux stagiaires	- 12 -
Idée(s) nouvelle(s) apportée(s)	- 12 -
Intervenants :	- 12 -
PROGRAMME HYPNOSE 2022-2023 – CURSUS COMPLET.....	- 13 -
Compétences	- 14 -
Nous contacter.....	- 21 -
Adresse :	- 21 -
Numéro :	- 21 -
Mails :	- 21 -



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE CAMKeys

Article 1 :

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 2 : Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme;
- De se présenter aux formations en état d'ébriété;
- De manger dans les salles de cours;
- D'emporter ou modifier les supports de formation;
- De filmer ou d'enregistrer sans autorisation dans les locaux ;
- De filmer ou d'enregistrer sans autorisation les cours;
- De modifier sans autorisation, les réglages des paramètres de l'ordinateur;
- D'utiliser leurs téléphones portables durant les sessions;

Article 3 : Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

- Avertissement écrit par la Directrice de CAMKeys
- Exclusion définitive de la formation

Article 4 : Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui. Lorsque l'organisme de formation envisage une prise de sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée n'a pas d'incidence sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Au cours de l'entretien, le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté. Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire : celui-ci, a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant une Commission de discipline.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien où, le cas échéant, après avis de la Commission de discipline.

Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme lettre recommandée, ou d'une lettre remise contre décharge. L'organisme de formation informe concomitamment l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

Article 5 : Représentation des stagiaires

Lorsqu'un stage a une durée supérieure à 500 heures, il est procédé à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant en scrutin uninominal à deux tours. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles, sauf les détenus admis à participer à une action de formation professionnelle.

L'organisme de formation organise le scrutin qui a lieu pendant les heures de formation, au plus tôt 20 heures, au plus tard 40 heures après le début du stage. En cas d'impossibilité de désigner les représentants des stagiaires, l'organisme de formation dresse un PV de carence qu'il transmet au préfet de région territorialement compétent. Les délégués sont élus pour la durée de la formation. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit de participer à la formation. Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin de la session de formation, il est procédé à une nouvelle élection dans les conditions prévues aux articles R.6352-9 à R.6352-12.

Les représentants des stagiaires font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

Article 6 : Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.



Lorsque la formation a lieu sur le site de l'entreprise, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles de l'entreprise.

Article 7 :

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive).

CHARTRE DE LA FORMATION HYPNOSE IFPPC CAMKEYS

AVANT-PROPOS

Toutes les personnes possédant déjà un titre ou un diplôme en hypnose clinique et médicale devront respecter les codes de leur profession d'origine.

Le contenu de cette formation ne saurait se substituer à la formation suivie initialement, l'hypnose étant complémentaire à d'autres enseignements et pratiques cliniques et ne suffit donc pas à une activité thérapeutique isolée.

En qualité de praticien en hypnose, il est indispensable de posséder les titres permettant d'exercer dans la fonction thérapeutique initiale.

En validant par votre signature la charte ici-présente, vous certifiez ne pas faire usage de l'hypnose dans des situations autres que celles autorisées par votre profession initiale. Cette formation n'offrant aucune dérogation à exercer dans un autre registre que celui autorisé par votre profession d'origine.

A. OBJECTIF DE L'HYPNOSE

L'hypnose est une pratique scientifique orientée vers l'humain, elle vise à favoriser le bien-être des patients tout en respectant leur personnalité. Ce qui constitue la base du praticien.

L'importance du vécu de la personne est attentivement étudiée, ses croyances respectées, l'objectif étant l'amélioration de l'état du patient en se basant sur sa personne et tous ses composants.

B. CE QUI EST ATTENDU DU PRATICIEN EN HYPNOSE

Le praticien se doit de demeurer en accord avec son activité et ses formations initiales, l'hypnose restant, nous le rappelons, un complément.

L'expérience acquise préalablement, de par la profession originale, et les titres y référant sont indispensables pour la pratique de l'hypnose qui s'ajoutera à ces domaines. En aucun cas, le praticien ne pourra employer l'hypnose dans des domaines où il ne pourra justifier des dites expériences.



C. MISE A JOUR DES CONNAISSANCES

La mise à jour des connaissances requiert un esprit de recherche constant, les avancées étant fréquentes, il importe de se tenir informé de ces dernières.

L'hypnose répondant à des règles strictes et précises, le praticien veillera pour cela à s'assurer que sa pratique répond aux normes et aux recommandations actuelles, il lui appartiendra de demeurer en règle avec les lois et de s'assurer posséder les connaissances et compétences les plus actuelles.

D. PARTAGE DE CONNAISSANCES

Permettre la découverte des connaissances en hypnose est bien évidemment encouragée, à ceci que le praticien devra veiller à ne pas encourager sa pratique à des personnes non qualifiées, c'est à dire de personnes non professionnelles du domaine de la santé.

Le praticien désirant partager ses connaissances devra également rester dans le cadre des connaissances validées scientifiquement et ne portant pas atteinte aux us sanitaires en vigueur.

La présente charte datée et signée, valide l'adhésion pleine et entière aux exigences figurant sur le présent document. Merci de signer, puis d'indiquer vos noms, prénoms et profession ci-dessous.

Charte signée le :

La responsable de l'IFPPC

Isabelle Célestin-Lhopiteau

L'étudiant inscrit à la formation d'hypnose

Nom et prénom

Profession exercée :



PRESENTATION DE CAMKeys

Expérience et expertise de l'organisme

L'IFPPC, Institut Français des Pratiques PsychoCorporelles, Centre CAMKeys, axe sa dynamique de travail autour du traitement de la douleur et de la prise en charge psychologique grâce à trois piliers complémentaires dans une perspective de santé intégrative.

1. **Recherche**, en collaboration avec différents instituts, universités et hôpitaux.
2. **Formations à l'hypnose** et aux Pratiques PsychoCorporelles pour les professionnels de santé (soignants, thérapeutes...), cursus complet de l'initiation au perfectionnement en hypnose thérapeutique, méditation, yoga, massages, cursus intégratif infirmier.
3. **Pratique** de séances psycho thérapeutiques basées sur l'**Hypnose** et sur différentes Pratiques Psycho Corporelles : Massages, Qi-Gong, Méditation, Yoga.

L'IFPPC est le fruit d'un travail de réflexion et de mobilisation d'une équipe de professionnels de la santé et d'universitaires de nombreux pays, tous spécialisés dans une ou plusieurs des Pratiques Psycho Corporelles, notamment l'Hypnose, avec un comité scientifique international.

L'IFPPC s'inscrit dans un travail de réseau afin de créer un maillage entre les professionnels en ville et ceux de l'hôpital.

L'IFPPC Centre CAMKeys a été créé et est organisé par Mme Isabelle CELESTIN-LHOPITEAU. Intervenante dans des centres antidouleur depuis plus de 20 ans, auteur de nombreux ouvrages sur l'hypnose et la prise en charge de la douleur, spécialiste de l'hypnose chez l'enfant et l'adulte dans la prise en charge de la douleur et la gestion émotionnelle.

Elle est responsable du DIU des pratiques psychocorporelles et du DU Hypnose et Anesthésie Faculté de médecine, Paris Sud.

Elle est l'auteur de nombreux livres faisant référence dans les domaines de l'hypnose et de la prise en charge de la douleur, ainsi que de nombreux documentaires sur la transe hypnotique dans le monde pour la télévision.

Les différents formateurs en hypnose du centre sont également intervenants dans ces DUs.



L'IFPPC Centre CAMKeys est le partenaire de l'Association Thérapies d'Ici et d'Ailleurs pour ses différents colloques : www.sharingtherapists.com

Pour plus d'information : www.ifppc.eu

L'IFPPC Centre CAMKeys est membre de la CFHTB (Confédération Francophone d'Hypnose et de Thérapies Brèves, www.cfhtb.org) rassemblant les instituts francophones de formation à l'hypnose respectant une même charte éthique et professionnelle et les mêmes objectifs pédagogiques.

N° de déclaration d'activité de formation : 11 75 50460 75, préfecture de la région Ile de France.

Documentation

Notre expérience clinique, de recherche et de formation nous permet de créer une formation

Notre expérience de formation au sein de divers instituts nous a permis d'élaborer un référentiel documentaire et une bibliographie que nous mettrons à disposition des participants pour consultation.

Capacité logistique

Les locaux sont adaptés pour les individus en situation de handicap.

Capacité d'intervention

L'IFPPC centre CAMKeys est constitué d'une équipe riche de nombreux formateurs expérimentés, ce qui nous permet de choisir en fonction du thème les spécialistes de cette thématique.

Ces formateurs, expérimentés sur le plan clinique et intervenants dans de nombreuses formations et colloques, sont les plus à même d'intervenir dans cette formation.

Savoir-faire pédagogique

Un encadrement pédagogique pensé par une équipe qui puise dans sa clinique, dans la recherche et dans les formations universitaires et hospitalières qu'elle pratique.

Les formateurs sont tous réunis au sein de l'IFPPC Centre CAMKeys avant les sessions de formations afin de partager les objectifs pédagogiques et assurer un encadrement cohérent des participants.

Connaissance du secteur

Tous les formateurs travaillent ou ont travaillé pour de grands Centres Hospitaliers tels que le CHU Bicêtre, Hôpital Curie, CHU Pitié-Salpêtrière, ...

Connaissance du domaine d'activités/secteur d'intervention

L'équipe de formateurs est sélectionnée parce qu'ils sont spécialistes de l'hypnose et de la communication hypnotique pour les soins douloureux et ou anxiogènes. Ce sont tous des cliniciens qui pratiquent l'hypnose dans ce domaine lors de gestes chirurgicaux ou de soins et donc forment aux techniques hypnotiques aussi à partir de leur expérience clinique et peuvent ainsi s'ajuster au mieux aux questionnements des stagiaires.

Expertise technique

Tous les formateurs sont des hypno praticiens qui sont des experts dans les différentes techniques hypnotiques et les différentes techniques de communication hypnotique. Ils sont médecins anesthésistes, neurochirurgiens, néphrologues, infirmières, psychologue, cadres de santé, orthophoniste, docteur en neurosciences, ...

Connaissance du public à former

Nos différents formateurs sont tous médecins, psychologue, infirmiers, spécialistes dans le domaine de l'hypnoanalgésie et de l'hypnose pour gérer les émotions.

Avec une grande habitude de former dans différents services hospitaliers.

Ils savent transmettre les connaissances sur l'hypnose dans le domaine de la prise en charge de la douleur et de l'anxiété mais aussi s'adapter pour proposer une formation sur mesure à l'équipe qu'ils forment.

Nos formations sont donc très pratiques avec beaucoup d'exercices et de mise en situations dans le domaine de compétence de chaque stagiaire mais aussi d'un abord théorique basé sur les dernières recherches dans ce domaine.

Nos formateurs participent régulièrement à des recherches et présentent leurs travaux dans les congrès internationaux, ce qui permet une connaissance toujours actualisée des avancées dans le domaine du soin et de l'hypnose.

Nous organisons également très régulièrement des supervisions au sein de l'IFPPC pour des équipes extérieures, ce qui nous permet d'être au fait des problématiques.

Approche et méthode pédagogique

3 axes de formation :

Axe expérientiel

- ☑ Acquisition des Techniques en hypnose pour la gestion des émotions et de la douleur des patients,
- ☑ Acquisition de la communication hypnotique pour les patients, leur entourage et en équipe
- ☑ Apprentissage de l'autohypnose pour le praticien et les patients.



Axe clinique

- ☒ Enseignement basé sur de nombreux exercices, films et une journée de supervision.
- ☒ Des temps de supervision en continu permettront aux stagiaires d'aborder leur façon d'aborder les techniques hypnotiques dans son domaine de compétence.
- ☒ Nos formateurs sont tous professionnels de santé, et ils feront bénéficier les stagiaires de leur expérience pour ajuster leurs pratiques.

Axe théorique

État des lieux de la recherche et synthèse sur ce que la recherche en neurosciences, en médecine et en psychologie nous apprend sur l'hypnose.

- ☒ Acquérir la communication hypnotique/optimale et l'hypnose conversationnelle.
- ☒ Développer l'hypnose formelle dans les soins et le traitement des douleurs aiguës, des douleurs chroniques et de l'anxiété.
- ☒ Connaître et expérimenter l'état de conscience modifié appelé 'hypnose'
- ☒ Acquérir l'hypnose conversationnelle pour les soins, à l'hypnose thérapeutique et à son application pour des patients anxieux et douloureux chroniques.
- ☒ Comprendre et expérimenter les outils spécifiques de l'hypnose médicale et thérapeutique en hypno analgésie.
- ☒ Identifier les indications et contre-indications de l'hypnose médicale,
- ☒ Améliorer sa communication, la relation soignant-patient.
- ☒ Optimiser l'accueil du patient et les accompagnants.
- ☒ Améliorer la communication au sein des services et entre les services.
- ☒ Se sensibiliser à l'autohypnose en tant qu'outil de prévention du burnout
- ☒ Connaître les inductions rapides

Dispositif et outils d'évaluations de la formation

Notre dispositif, de par son approche pragmatique est simple à mettre en oeuvre et efficace dans l'évaluation de la formation pour la pratique du participant et pour l'appréciation des formateurs.

Validation de la formation par le participant :

Evaluation en continu de l'objectif clinique du participant et son approfondissement au cours de toute la formation.

A l'issue de la formation, il est demandé la réalisation d'un mémoire, encadré par un des intervenants rencontrés durant la formation. Ce mémoire devra être accompagné d'une vidéo où la pratique hypnotique a été mise en place et devra être soutenu selon un barème prédéfini suivant :



Parties	Intitulé	Evaluation			
		Acquis (Très bien)	En cours d'acquisition	Non acquis (De grandes lacunes)	NOTE
MÉMOIRE /10	Respect des délais				
	Respect des consignes				
	Présentation écrite du mémoire /1				
	Nombre de pages				
	Présentation de la première page (titre, nom, prénom, cursus hypnose IFPPC, année, sous la direction de.)				
	Sommaire				
	Introduction				
	Revue de la question, à la fin de cette partie amener la problématique, le choix de votre thème, les hypothèses				
	Méthodologie : comment vous allez répondre à ces hypothèses, description des cas cliniques, recherche, revue de littérature comparative, ...				
	Description des cas cliniques et de la recherche				
	Résultats et discussion				
	Conclusion				
	Bibliographie /1				
Annexe					
VIDEO /5	Qualité de la technique /1				
	Qualité de l'ajustement relationnel /1				
	Qualité de la technique hypnotique /1				
	Qualité de la communication verbale /1				
	Qualité de la communication non verbale /1				
SOUTIEN EN ANCIENNE	Qualité de l'autocritique que le stagiaire peut faire de son travail /5				



Evaluation de la formation :

L'évaluation de l'efficacité et de l'impact de la formation sera systématiquement réalisée par l'analyse d'un pré-test et d'un post-test sous forme de questionnaire.

A l'issue de chaque cours, les participants seront invités à remplir une fiche d'évaluation du professeur et du cours soit au format papier soit via un questionnaire en ligne.

Les étudiants devront également remplir le présent guide en cochant les compétences acquises lors des sessions de formation.

NB : Pour chaque journée de formation, les participants seront invités à remplir une fiche d'émargement.

Documents remis aux stagiaires

Par mail : Présentations, supports de cours, cahier d'exercices avec des scripts ainsi que points théoriques.

Idée(s) nouvelle(s) apportée(s)

☑ Cette formation apporte une nouvelle façon de communiquer pour le professionnel formé et le patient est rendu plus actif par l'utilisation des techniques hypnotiques.

☑ Les participants pourront créer leurs propres outils hypnotiques et sauront articuler des techniques hypnotiques à d'autres techniques.

☑ Cette formation est également un outil de prévention du burnout des personnels de santé par l'utilisation des techniques hypnotiques dont l'autohypnose.

☑ Cette formation tire le meilleur bénéfice des derniers apports en neurosciences, expériences enseignées ici en France mais aussi les apports des techniques russes.

Intervenants :

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE HYPNOSE : Isabelle CELESTIN-LHOPITEAU : Directrice de l'IFPPC, responsable du DU Hypnose clinique et médicale, du DU hypnose et anesthésie, responsable du DU des pratiques psychocorporelles, Faculté Paris Sud, Psychologue CETD CHU Bicêtre

FORMATEURS IFPPC : Isabelle CELESTIN-LHOPITEAU, Carole COSTE, Mathilde DESCAMPS, Geneviève DELAS, Hamed DJOUADRIA, Otman KERKENI, Geneviève LECERF, Frédéric LUCAS, Christelle ROUX, Jérôme LEBOZEC, Olivier BENARROCHE.

Tous spécialistes de l'hypnose dans leur domaine de compétence et qui transmettront l'hypnose à partir de leur expérience clinique.

Le planning est sujet à modification en fonction des disponibilités des intervenants.

Seuls l'ordre des sessions et les intervenants peuvent changer.



PROGRAMME HYPNOSE

COLLER ICI LE PROGRAMME DE LA FORMATION SUIVIE (la brochure qui a été signée)



Compétences

Niveau	Intitulé	Evaluation			
		Acquis (Très bien)	En cours d'acquisition 1 (Bien mais à consolider)	En cours d'acquisition 2 (Points positifs mais avec des difficultés)	Non acquis (Grandes lacunes)
INITIATION	Acquisition de techniques et de pratiques				
	Acquisition de techniques de communication hypnotique verbales				
	Acquisition de techniques de communication hypnotique non verbales				
	Acquisition des bases de techniques d'hypnose générale				
	Acquisition de quelques pratiques simples d'hypnose dans la prise en charge de la douleur				
	Acquisition de quelques pratiques simples d'hypnose dans la gestion du stress				
	Adoption et intégration d'une pratique simple d'autohypnose pour le patient				
	Adoption et intégration d'une pratique simple d'autohypnose pour le soignant lui-même				
	Amélioration de la relation thérapeutique avec le patient (pour les étudiants)				
	Induction par le lieu de sécurité				
	Technique de ROSSI				
	Technique du VAKOG				
	Par la respiration				



Niveau	Intitulé	Evaluation			
		Acquis (Très bien)	En cours d'acquisition 1 (Bien mais à consolider)	En cours d'acquisition 2 (Points positifs mais avec des difficultés)	Non acquis (Grandes lacunes)
NIVEAU I	Acquisition et approfondissement de techniques et de pratiques				
	Acquisition et approfondissement de techniques d'hypnose dans la prise en charge de la douleur pendant les soins pour la douleur aiguë				
	Acquisition et approfondissement de techniques d'hypnose dans la prise en charge de la douleur pendant les soins pour la douleur chronique				
	Acquisition et approfondissement de techniques d'hypnose dans la gestion des émotions				
	Acquisition et approfondissement de techniques d'hypnose : la gestion du stress				
	Maîtrise des inductions progressives d'hypnose				
	Développement de plusieurs techniques d'auto-hypnose pour le patient				
	Développement de plusieurs techniques d'auto-hypnose pour le praticien				
	Technique d'hypnoanalgésie ou de gestion du stress				
	Gant magique				
	Crème magique				
	Réification				
	Racine				
	Arbre				
	Métaphore				
	Technique de ROSSI				
	Bases de technique d'ELMAN				
Découverte et mise en place de premières inductions rapides					

Si vous pensez avoir acquis d'autres compétences au niveau I ou si vous avez des commentaires, vous pouvez les écrire ci-dessous :



Niv eau	Intitulé	Evaluation			
		Acquis (Très bien)	En cours d'acquisition 1 (Bien mais à consolider)	En cours d'acquisition 2 (Points positifs mais avec des difficultés)	Non acquis <u>GL</u> : grandes lacunes <u>NC</u> : Non concerné(e)
NIVEAU II	Approfondissement de l'hypnoanalgésie				
	Utilisation de l'hypnoanalgésie dans les troubles anxio-dépressifs				
	Utilisation de l'hypnoanalgésie dans les phobies				
	Utilisation de l'hypnoanalgésie dans les stress post-traumatiques				
	Utilisation de l'hypnose en pédiatrie				
	Utilisation de l'hypnose en gériatrie				
	Spécialisation pour utiliser les techniques hypnotiques dans différentes indications				
	La gestion des émotions				
	Techniques hypnotiques sur l'équilibre physique				
	Techniques hypnotiques sur l'équilibre mental				
	Techniques posturales autour des émotions				
	Techniques respiratoires autour des émotions				
	Pratiques métaphoriques autour des émotions				
	Travail sur le stress, la peur, l'anxiété et l'angoisse avec une approche par les phobies				
	Travail de développement de la confiance en soi				
	Spécialisation en techniques de mouvements alternatifs en hypnose				
	Bases des techniques relationnels à travers des mouvements alternatifs				
	Bases des techniques émotionnelles à travers des mouvements alternatifs				
	Mouvement des yeux				
	Taping				
	MDR				
	HSTMA				



Niveau	Intitulé	Evaluation			
		Acquis (Très bien)	En cours d'acquisition 1 (Bien mais à consolider)	En cours d'acquisition 2 (Points positifs mais avec des difficultés)	Non acquis <u>GL</u> : grandes lacunes <u>NC</u> : Non concerné(e)
NIVEAU II	La gestion des addictions				
	Préparation (Anamnèse et évaluation initiale et entretien)				
	Focalisation				
	Approfondissement				
	Dissociation				
	Activation des ressources				
	Suggestion directe				
	Progression				
	Régression				
	Prescription de tâche				
	Recadrage en 6 étapes				
	Gestion du manque				
	Technique du deuil				
	Prise de décision				
	Intégration				
	Réassociation				
	Ratification de la transe				
	Suggestion d'amnésie				
	Propagation				
Transcendance					
Gestion des échecs					



Niveau	Intitulé	Evaluation			
		Acquis (Très bien)	En cours d'acquisition 1 (Bien mais à consolider)	En cours d'acquisition 2 (Points positifs mais avec des difficultés)	Non acquis <u>GL</u> : grandes lacunes <u>NC</u> : Non concerné(e)
NIVEAU II	Les troubles alimentaires				
	Abord du trouble du comportement alimentaire : boulimie				
	Abord du trouble du comportement alimentaire : anorexie				
	Abord du trouble du comportement alimentaire : orthorexie				
	Abord du trouble du comportement alimentaire « grignotage »				
	Abord du trouble du comportement alimentaire : addiction au sucre				
	Abord du trouble du comportement alimentaire : addiction au gras				
	Spécialisation en inductions rapides				
	Techniques de boucles rétroactives				
	Technique Butterfly				
	Apprentissage des tests de suggestibilité				
	Apprentissage d'inductions rapides et directes : Techniques d'ELMAN				
	Apprentissage d'inductions rapides et indirectes : Inductions de ROSSI				
	Apprentissage d'inductions rapides et indirectes : Techniques d'EFT				
	Apprentissage d'inductions rapides et indirectes : Technique de SWAN				

Si vous pensez avoir acquis d'autres compétences au niveau II ou si vous avez des commentaires, vous pouvez les écrire ci-dessous :



Nous contacter

Adresse :

96 Boulevard Auguste Blanqui
75013 Paris

Numéro :

09.53.81.84.40

Mails :

Questions générales :

- Entreprise : contact@ifppc.eu
- Formation : Formations@camkeys.eu
- Formulaire de contact : www.ifppc.eu

Questions spécifiques :

- Formation (suivi administratif et financier) : cj@camkeys.eu
- Contenu formation : demander les coordonnées aux intervenants, s'ils acceptent

Nos autres formations :

Améliorer son sommeil et mieux gérer sa fatigue

Arrêt tabac

Communiquer de manière optimale

Gérer une crise

Gérer son stress

Hypnose et mouvements dansés

Hypnose Martiale

Initiation au massage ayurvédique et à la réflexologie plantaire

Maîtriser ses émotions

Méditation : Mieux se manager et prévenir le burnout

Redonner du sens